

Bordereau de qualité du compost

Lot CM-0219

Paramètres agronomiques

Paramètres analysés	Résultats (% b.h.)
pH	8,10
Humidité	45
Matière organique	14
Azote total Kjeldahl	1,1
P ₂ O ₅	1,8
K ₂ O	0,26
Calcium	9
Magnésium	0,5
Fer	0,32

Paramètres environnementaux

Paramètres analysés (mg/kg base sèche sauf indication contraire)	Compost CM 0219	Critères MELCC ⁽¹⁾ : Guide MRF
	Teneur obtenue	Teneur maximale (compost « tout usage »)
Arsenic	10,2	13
Cadmium	<1	3
Chrome	12	210
Cobalt	<10	34
Cuivre	62	400
Mercure	< 0,2	0,8
Molybdène	< 1,5	10
Nickel	11	62
Plomb	18	120
Sélénium	1	2
Zinc	134	700
Corps étrangers totaux (%)	0,08	≤0,5
Corps étrangers tranchants (nb)	Absence	≤ 1 par 500 ml
Détection des salmonelles	Absence	Absence

⁽¹⁾ Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

N.B. Le compost de la MRC du Rocher-Percé a été tamisé (1/2 pouce) ce qui réduit au strict minimum la quantité de corps étrangers (petits fragments de plastique ou autre impureté) inévitablement retrouvés dans les résidus reçus pour compostage. Il est donc possible de retrouver occasionnellement de très petits fragments dans le produit.

Pour toute information supplémentaire, veuillez appeler au (418) 689-0235 ou (418) 385-4200

Bénéfices du compost et mode d'utilisation

Effets bénéfiques

- Améliore la croissance des végétaux et le développement de racines;
- Améliore la structure (porosité, infiltration et perméabilité du sol) fournissant ainsi un meilleur support pour les plantes, une irrigation optimale et une diminution de l'érosion;
- Augmente la quantité de matière organique du sol (régénération de l'humus) et aide à la stabilité du pH;
- Utilisé en paillis, peut aider à éliminer les mauvaises herbes.

Mode d'utilisation (densité du compost de 0,65 tonne/m³)

- Plantation de plates-bandes ou de potagers
Appliquer uniformément une couche d'environ 0,9 cm d'épaisseur et incorporer à 12 cm de profondeur de sol. La plupart des annuelles et des vivaces poussent très bien dans les sols contenant du compost.
- Plantation d'arbres et d'arbustes
Mélanger 25% à 50% de compost à la terre de plantation.
- Implantation de pelouse
Appliquer uniformément une couche d'environ 0,9 cm d'épaisseur et incorporer à 12 cm de profondeur de sol. Suite à l'ensemencement, appliquer une fine couche de compost. Le compost favorise la germination des graines en assurant un bon contact entre les graines et le sol et en fournissant de l'humidité et des nutriments équilibrés.
- Entretien des plates-bandes, des arbres et des arbustes
Appliquer uniformément une couche d'environ 0,9 cm d'épaisseur en évitant que le compost touche directement les tiges ou les troncs des végétaux et le placer de façon à ce que l'eau s'écoule du côté opposé. Arroser au jet «douche» pour que le compost tienne en place. Pour les annuelles, incorporer à 12 cm de profondeur de sol à la fin de la saison et pour les vivaces et les arbustes, passer un râteau pour briser la couche de compost en surface.
- Pour tout usage spécifique, consulter un professionnel.